



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Dijon le 07 octobre 2021

Communiqué de presse

Installation du Comité régional de l'éducation artistique et culturelle de Bourgogne-Franche-Comté le 1er octobre 2021

L'art et la culture sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants et des jeunes. Ils contribuent à leur épanouissement ainsi qu'à la construction de leur personnalité et leur citoyenneté.

C'est pourquoi le Gouvernement s'est engagé à ce que tous les jeunes de la maternelle au lycée bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle cohérent et exigeant durant leur scolarité. L'éducation artistique et culturelle est une politique menée conjointement et en partenariat entre les services de l'État et les collectivités territoriales.

Aussi, afin de poursuivre les dynamiques sur le territoire régional et en impulser de nouvelles, a été installé vendredi 1er octobre 2021 le premier comité régional de l'éducation artistique et culturelle de la région Bourgogne-Franche-Comté au lycée Carnot de Dijon.

Présidé par le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Fabien SUDRY, le recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Jean-François CHANET et la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite DUFAY représentée par la vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine, Nathalie LEBLANC, et en présence de Nathalie ALBERT-MORETTI, rectrice de l'académie de Dijon, ce comité a réuni la Direction régionale des affaires culturelles, la Direction régionale pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt, des représentants des huit préfectures de département et de l'ensemble des échelons de collectivités de la région.

Tous entendent ainsi témoigner de leur mobilisation, aujourd'hui et à l'avenir, pour développer des actions artistiques et culturelles à destination de l'ensemble des 249 047 enfants scolarisés dans le premier degré et de 229 071 jeunes scolarisés dans le second

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle

 @Prefet21_BFC
 @Prefet21.BFC

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 03 81 61 61 08

 @regionbourgognefranchecomte
 @bfc_region

degré. Cette coopération rapprochée et structurée entre les services de l'État, la Région et les collectivités territoriales a défini trois priorités :

- établir un diagnostic partagé basé sur un repérage des territoires prioritaires, qui permette de s'assurer que la totalité des élèves de la région suivront au moins une action d'éducation artistique et culturelle par an,
- mobiliser collectivement des moyens humains et financiers en veillant à la complémentarité et la synergie de l'ensemble des actions,
- mettre en place une gouvernance départementale de l'éducation artistique et culturelle qui veille à l'atteinte de ces objectifs, au plus près du territoire.

Selon les termes de la charte de l'éducation artistique et culturelle, il s'agit de développer la connaissance, la pratique artistique et la rencontre avec les artistes et les lieux de culture.

L'ensemble de ces actions sont autant de moyens mis au service de l'épanouissement des élèves, de l'élévation générale de leur niveau d'apprentissage et de leur formation citoyenne.

Le comité régional se réunira au moins une fois par an et autant que nécessaire.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 03 81 61 61 08

 @regionbourgognefranchecomte